



## Bonjour à toutes et à tous,

Les projets de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et les aménagements de l'avenue du 19 mars 1962 ont permis d'améliorer l'accessibilité de ces lieux pour l'ensemble des concitoyens. Concrètement, des nouveaux équipements ont été réalisés. Nous pouvons par exemple citer l'installation d'un ascenseur dans la MSP, de rampes d'accès pour Personnes à Mobilités Réduites, de mains courantes adaptées. Sur l'avenue du 19 mars 1962, la largeur des trottoirs a été définie pour permettre à toute personne de circuler sans contrainte. L'ensemble voirie, trottoirs et stationnements de cette avenue ainsi que de la rue Jean-Baptiste Clément répond aux exigences d'accessibilité indispensables pour le « bien vivre ensemble » quel que soit son degré d'autonomie en termes de déplacement individuel.

Nous continuerons à améliorer l'accessibilité aux bâtiments et équipements lors des futures réalisations comme nous l'avons toujours fait, par exemple lors de la rénovation de l'allée des platanes ou au stade pour accéder aux 2 terrains avec le support de la communauté de Communes Cœur de Garonne.

Nous vous remercions d'utiliser ces équipements dans le respect de tous leurs utilisateurs.

Votre Maire,  
François Vives

## Développement économique

### Le commerce au féminin

A Sainte-Foy, elles sont nombreuses : agents de collectivité, bénévoles d'associations, artisans, commerçantes, membres du corps médical, etc, à s'impliquer dans la vie du village.

Dans ce numéro, nous avons voulu mettre en avant nos commerçantes. Elles rythment nos vies au quotidien. Elles assurent avec énergie et efficacité les services indispensables pour notre commune et les communes aux alentours. Avec le sourire et le professionnalisme liés à leur domaine respectif, elles assurent et nous les remercions !



**Carole et Nathalie**, le bureau presse-tabac & alimentation, **Céline**, la boutique Prêt à porter & cadeaux « Mes petites choses », **Christine**, la fromagère, **Delphine**, la boulangerie-pâtisserie Les petits pâtons, **Elie**, food-truck la Tapita, **Isabelle**, la ferme de Garrouset, **Jessica**, food-truck les Secrets D'Elise, **Magalie**, le salon de coiffure ISANAT, **Marie**, le salon de beauté & massage, **Nadia**, le restaurant La bonne recette, **Nadia**, food-truck les Délices des 7 sources, **Priscilla**, le bar Le Sirocco, **Valérie**, la rôtisserie de la Save, **Yvette**, produits de la ferme, **Amélie** (sans photo), Les pizzas d'Amélie.

## Dans votre journal d'avril...

**Action municipale > Page 3**  
Ouverture de la Maison de Santé

**Action municipale > Page 4**  
Personnel communal

**Action municipale > Page 5**  
Bien vivre ensemble

**Vivre à Sainte Foy > Page 6**  
Sainte-Foy de France

## Élections européennes

# Aux urnes, citoyens !

Le 9 juin, nous choisissons nos eurodéputés.

L'Europe politique joue un rôle déterminant dans la vie quotidienne de ses 450 millions de citoyens. Il est donc important de participer à l'élection du Parlement, seule institution européenne dont les membres (705) sont élus au suffrage universel. Depuis sa création en 1979 son rôle s'est peu à peu renforcé. Autrefois simple organe consultatif, il exerce désormais trois pouvoirs fondamentaux : législatif, budgétaire et de contrôle politique.

### Pouvoir législatif

Le Parlement européen vote les lois européennes en accord avec le Conseil européen (c'est l'organe exécutif, composé des chefs d'état ou des premiers ministres des 27 états membres). Sauf exception prévue par les traités, un texte ne peut pas être adopté en cas de désaccord entre le Conseil et le Parlement européen.

### Pouvoir budgétaire

Le Parlement établit, en collaboration avec le Conseil, le budget annuel de l'Union européenne. Le Conseil adopte alors une position, qu'il transmet au Parlement. Si les 2 institutions ne parviennent pas à se mettre d'accord, un comité de conciliation est convoqué, qui doit statuer dans un délai de 21 jours. C'est en dernier ressort au Parlement de refuser ou d'approuver ce projet commun.

### Pouvoir de contrôle

Le Parlement joue un rôle décisif dans l'investiture de la Commission européenne (composée d'un commissaire par état membre, celle-ci a pour fonction principale de proposer et de mettre en œuvre les politiques communautaires). C'est lui qui en élit le président, sur proposition du Conseil. Il peut aussi approuver ou retoquer le reste de l'équipe des commissaires après



avoir fait passer une audition à chaque candidat.

Pour voter, et si ce n'est déjà fait, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la commune. L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au 1<sup>er</sup> mai ou avant le 3 mai à la mairie. Le jour du vote, venez avec votre carte d'identité ! Pensez à établir une procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer.

**Pour information :** les panneaux réservés à l'affichage électoral seront installés uniquement près de la Halle, seul lieu regroupant les 2 bureaux de vote de la commune.



## Population

### Recensement 2024

Le recensement a lieu tous les 5 ans. Il a été effectué entre le 18 janvier et le 17 février 2024 par les cinq agents recenseurs en liaison avec Ghislaine DUBARRY, agent communal du service urbanisme a été brillamment réalisé.

899 logements ont été collectés sur les 910 répertoires, soit 98,8 %. Le taux de réponse par internet a été de 81%.

Les résidences principales représentent 92,6% des logements sur la commune.

Les résidences non principales sont au nombre de 62 dont 16 résidences secondaires et 46 logements vacants.

Le décompte de la population va être achevé par l'INSEE et nous le connaissons en fin 2024.

## Finances

# Le budget de la commune en 2024



**Le budget prévisionnel 2024 est équilibré à 3 793 202€** avec des prévisions :

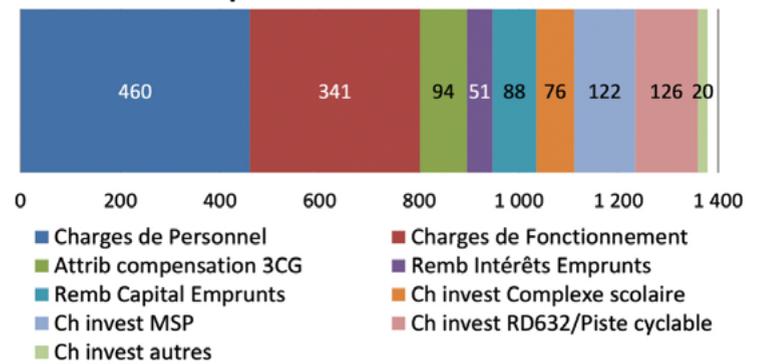
• **de dépenses** 1 989 096€ en fonctionnement et 1 804 106€ en investissement

• **de recettes** 2 209 096€ en fonctionnement et 1 584 106€ en investissement.

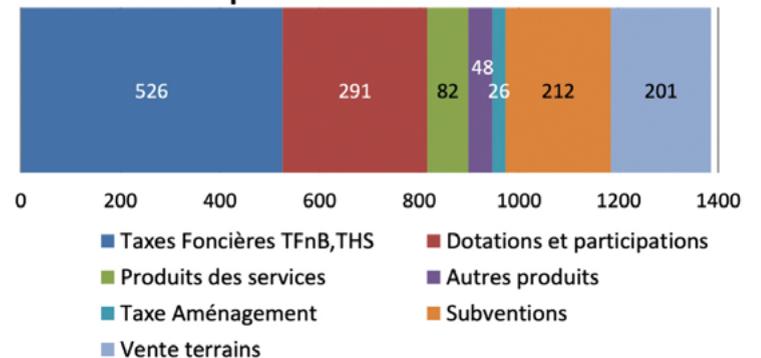
L'excédent de l'année 2023 de 221 831€ présent dans les recettes de fonctionnement va basculer côté investissement pour 220 000€.

Pour plus de détail, une note synthétique du budget prévisionnel 2024 est disponible sur le site internet de la commune.

Budget prévisionnel 2024 - dépenses par habitant en euros



Budget prévisionnel 2024 - recettes par habitant en euros



## Projet

# Ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

En mars 2022, les premières études de faisabilité de réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'école élémentaire ont été lancées avec le cabinet d'architecture ARCOSER. La phase d'études, les recherches de subventions, le volet administratif, sont des étapes longues et incontournables. Après 10 mois de travaux sans relâche par tous les corps de métiers, mais aussi la grande implication de nos agents techniques qui ont travaillé sur les espaces verts, peintures extérieures et autres finalisations et celle de nos équipes de nettoyage en fin de chantier, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle est ouverte, et prête à accueillir les patients.

Le bail de location a été signé le samedi 2 mars entre la commune qui reste propriétaire des

locaux, et l'association des professionnels de santé « Santa-Fé ». Les deux podologues, l'infirmière, et les 4 médecins ont quitté leurs anciens locaux. Ils sont rejoints par un nouveau médecin échographe et d'autres professionnels de santé, qui accompagnent l'association dans leur processus de regroupement.

Grâce à ce beau projet, l'offre de santé est maintenue et s'enrichit sur notre commune, une opportunité rare, qu'il est nécessaire d'encourager aujourd'hui. Souhaitons donc longue vie à la Maison de Santé de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Les photos du chantier sont disponibles sur le site internet :

<https://sainte-foy-de-peyrolieres.fr/la-mairie/en-action/grands-projets/maison-de-sante-pluriprofessionnelle>



Le 2 mars, François VIVES a signé le bail de location du bâtiment avec l'association des professionnels de santé de Santa-Fé. De gauche à droite : Thomas GIORDANO, Alexiane PEREZ, Maxence LOUIS, Manon MAILLOTTE, Stéphanie BREUZIN, Véronique PORTE, François VIVES, Dominique GUYS, Michel BRON.



## Aînés

# Le projet d'habitat inclusif

L'Office Public de l'Habitat (OPH31) est le porteur de projet de deux maisons dites « habitat inclusif » pour personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Chacune des deux constructions comprend 9 petits logements individuels, et des espaces communs (salon, cuisine, buanderie, etc.) qui permettront aux locataires de vivre en communauté, tout en respectant un espace d'intimité pour chacun. Ces maisons vont être gérées par une association d'aide à la personne (association ITO) qui a déjà beaucoup travaillé sur le sujet, avec en particulier l'étude de ce qui existe au Canada où ce type de logements

est devenu très courant. L'implantation au centre bourg, allée des platanes, permettra à ces personnes d'accéder à tous les services et équipements communaux sans véhicule. La proximité avec la Maison de Santé est une véritable valeur ajoutée, et facilitera le suivi médical.

Les formalités administratives là encore, sont longues et incontournables. Elles démarrent par l'achat auprès de la commune du foncier nécessaire à l'opération par OPH31, soit environ 1300 m<sup>2</sup> répartis en deux parties, situées derrière la mairie et derrière l'église. Tout l'espace résiduel qui reste dans le domaine commu-

nal, fera l'objet d'aménagements en espaces verts et en circulations et ceci, grâce à la vente du foncier lié à ces maisons.

Malheureusement, et c'est devenu une tradition depuis quelques années sur tous les grands projets mettant notre village en valeur, des recours administratifs sont déjà posés par les mêmes personnes sur ce beau projet destiné à nos aînés comme sur celui de la Maison de Santé, toujours en cours (cf. BM N° 63).

Une enquête publique s'est déroulée du 20 mars au 5 avril 2024, afin de permettre le déclassement des portions de parcelles publiques pour la vente à OPH31.

## Voirie

### Fin des travaux de la RD632

La réception des trois tranches de travaux de la RD632 a eu lieu le vendredi 15 mars 2024. La dernière étape d'embellissement de ces travaux de réhabilitation de voirie a été réalisée sur le côté droit en descendant, par un engazonnement sur le principe de graines dans un matelas de fibre de noix de coco. De l'herbe a également été semée autour des platanes du côté gauche.

Le financeur de ce projet est la commune avec l'aide du Conseil département (CD31), service des travaux d'urbanisation. Le montant total des travaux s'élève à 265 129€ HT, dont 96 413€ (36,36 %) de subvention par le CD31.



Avant



Après



## Personnel communal

# La commune renforce ses effectifs et remercie ses agents



Les mouvements de personnels intervenus au cours de l'année 2023 (mutations, départs en retraite) ont permis à la commune de renouveler et de rajeunir une partie de ses effectifs.

Madame Cynthia PAULIN a été nommée au poste d'agent d'accueil de la mairie tandis que Mesdames Fanny ALPHAND et Sandy AYMES ont intégré l'équipe d'entretien et de restauration. Du côté du service technique, les recrutements de Messieurs Ivan DEMOURON et Éric JOUBERT ont permis de consolider l'équipe en charge de l'entretien quotidien du village. L'année 2024 connaîtra elle aussi de nombreux mouvements au sein des services communaux. En attendant, le 7 mars dernier avait lieu, dans la salle du conseil municipal, la traditionnelle cérémonie de remise des médailles d'honneur communales. A cette

occasion les élus ont souhaité remercier les agents concernés pour leur dévouement et leur implication dans la vie du village. C'était également l'occasion de souligner l'importance du service public et de rappeler l'engagement de ceux qui le servent au quotidien.

La promotion dite du « 1<sup>er</sup> janvier » a honoré Madame Céline AMARDEILH, Madame Nathalie BAZZO et Monsieur Fausto TRIS qui se sont vu décerner la médaille d'argent pour leurs 20 années de service au sein de la collectivité tandis que Messieurs Jean-Marc DELPECH et Gilles MARTIN se sont vu remettre la médaille d'or pour les 35 années



Cérémonie de remise des médailles d'honneur communales. De gauche à droite : Olivier SACAREAU, Jean-Marc DELPECH, Céline AMARDEILH, Fausto TRIS, Gilles MARTIN, Nathalie BAZZO, François VIVES, Célia BARREIRA.

passées dans le service public. Après l'allocution de François VIVES, maire de la commune, les récipiendaires, leurs collègues

et les élus ont partagé quelques instants de convivialité autour d'un verre de l'amitié.



La photo a été prise en cours de réalisation : le réverbère de l'abri bus est passé en LED, les lampadaires au loin pas encore.



## Eco-éclairage

# Le Projet LED++ avec le SDEHG\*, c'est terminé !

L'éclairage public de la commune est passé totalement en LED avec 348 lampadaires rénovés entre décembre 2023 et février 2024, à quelques exceptions près, notamment lorsque des haies doivent être taillées.

Les factures en avril donneront un aperçu du gain réalisé en période hivernale.

\*SDEHG : Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

## Biodéchets

# Le 1<sup>er</sup> composteur partagé à Sainte-Foy



Pour rappel, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les biodéchets (\*) ne peuvent plus être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères ; ils doivent être compostés. La communauté de Communes Cœur de Garonne offre plusieurs solutions : chaque foyer peut acheter un composteur à la déchetterie (15€) ou déposer les biodéchets dans des composteurs partagés en auto-gestion.

Après la mise en place en 2023 de composteurs au niveau du service de restauration des deux

écoles communales (voir BM N° 63), la commune s'équipe de son premier composteur collectif à la disposition des foyers. Son installation dans le petit jardin allée des platanes aura lieu dans les prochaines semaines avec une mise en service prévue le dimanche 21 avril à 11h en présence de l'ambassadrice du tri Cœur de Garonne. Nous vous attendons nombreux !

\*Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts.



## Bien vivre ensemble

# Je respecte mon voisinage

Au travers de ce numéro, nous voulons vous rappeler quelques règles. Le guide « Bien vivre ensemble » édité lors de la parution du bulletin municipal N°56 est consultable sur le site internet communal ou il peut être retiré en version papier en mairie.

### Bruit, horaires à respecter

En ce début de printemps, c'est reparti pour les travaux dans le jardin ; tonte, utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore. Il est important de respecter les moments « sans bruit » pendant lesquels chacun peut apprécier le chant des oiseaux ou profiter d'une bonne sieste... donc, je sors ma tondeuse à gazon, ma tronçonneuse, ma perceuse, etc. **les jours ouvrables 8h30-12h et 14h30-19h30, les samedis 9h-12h et 15h-19h, les dimanches et jours fériés 10h-12h et 16h-18h.**

### Feux

Je n'allume pas de feux pour brûler mes déchets verts, détritiques ou



ordures ménagères, même dans un contenant et à n'importe quel moment de l'année car il existe un système de collecte et de déchetterie au sein de Cœur de Garonne pour les évacuer.



### Crottes de chien

On le sait, le civisme, en ce qui concerne les déjections canines, n'est pas toujours la priorité des maîtres de chiens qui laissent leurs compagnons à quatre pattes souiller allègrement les trottoirs.

Toutefois, il faut savoir qu'il existe une loi sur les déjections

canines qui permet de prévenir les nuisances causées par ces dernières et de punir les contrevenants. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

**Alors, oui je promène mon chien mais je n'oublie pas le sac à crottes !**

## La Ludothèque

# Créer des liens au travers du jeu

La ludothèque a pris sa place, nichée au pied de l'église, avec accès par le portillon, avenue du 8 mai 1945.

Depuis mi 2023, la commune a décidé d'opter pour la gratuité des prêts de jeux. Cependant, pour les jeux retournés détériorés ou qui ont été perdus, une compensation financière sera réclamée à l'utilisateur, d'un montant forfaitaire de 30€, 50€ ou 80€, selon la valeur du jeu qui devra être remplacé.

Venez découvrir la large offre de jeux qui est disponible. Plus de 700 jeux sont répertoriés pour petits et grands, enfants et adultes. Vous pourrez organiser des moments de partage entre amis, en famille avec vos enfants et petits-enfants. Chaque année,



la commune achète de nouveaux jeux à venir découvrir. Céline AMARDEILH, agent municipal en charge de la ludothèque développe des échanges et organise des événements avec les écoles, le centre de loisirs, les seniors et l'EHPAD.

La ludothèque, un service gratuit pour le plus grand bien du développement du vivre ensemble. Pensez-y !



## Commémoration Guerre d'Algérie

Le 19 mars 2024 a marqué le 62<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. La loi du 6 décembre 2012 institue le 19 mars journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Pour la commune de Sainte-Foy, la commémoration au monument aux morts a eu lieu le dimanche 24 mars 2024 en présence du maire, d'élus, d'anciens combattants, des représentants de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord) et de foyers. A cette occasion, Monsieur Jean DIRLES a reçu la croix du combattant de la guerre d'Algérie par M. Hubert ROUZES, Président du comité FNACA de Saint-Lys. Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé ce moment de mémoire.

## Déchets

# Evitez d'utiliser les lingettes jetables, elles polluent !

L'article R.1331-2 du code de la santé publique l'interdit, car les dégâts qu'elles provoquent sont importants.

Ces lingettes ménagères réputées pour « éliminer 99,9% des bactéries » sont devenues au fil du temps de vraies calamités pour les communes et techniciens chargés de déboucher les canalisations.

Si les usagers qui les jettent dans les toilettes n'en ont peut-être pas conscience, elles obstruent pourtant les canalisations et réseaux d'assainissement. Les lingettes dites biodégradables sont extrêmement résistantes et ne se dégradent en réalité qu'au bout de 3 mois. Si elles échouent dans les égouts, elles se gorgent de matières visqueuses et finissent par obs-

truer les grilles de filtrage à l'entrée des stations d'épuration.

Conséquence ? Les techniciens peinent à réparer les dégâts techniques occasionnés par ces mauvaises habitudes, sans parler des conséquences économiques et budgétaires.

Les lingettes, si on en utilise, doivent être jetées dans la poubelle des ordures ménagères résiduelles.



Dernièrement sur notre commune !



## Nos ruisseaux et chemins

# De beaux chemins de randonnées



Notre commune propose de nombreux chemins de randonnées de toutes catégories, et permet, à partir d'un point de départ situé sur le parking du stade, de parcourir plusieurs boucles dites « en pétales de fleur ».

**Le GR86** fait le tour du lac de Sainte-Foy, remonte au centre bourg par le chemin Barrat, replonge vers En Castagné, traverse le hameau de Bourrieu et se poursuit vers la commune de Beaufort.

**Montgarros** : longe la Galage depuis la station d'épuration, rejoint la piscine de Saint-Lys, et boucle par le ruisseau de Bajoly, environ 7 km depuis le parking du stade.

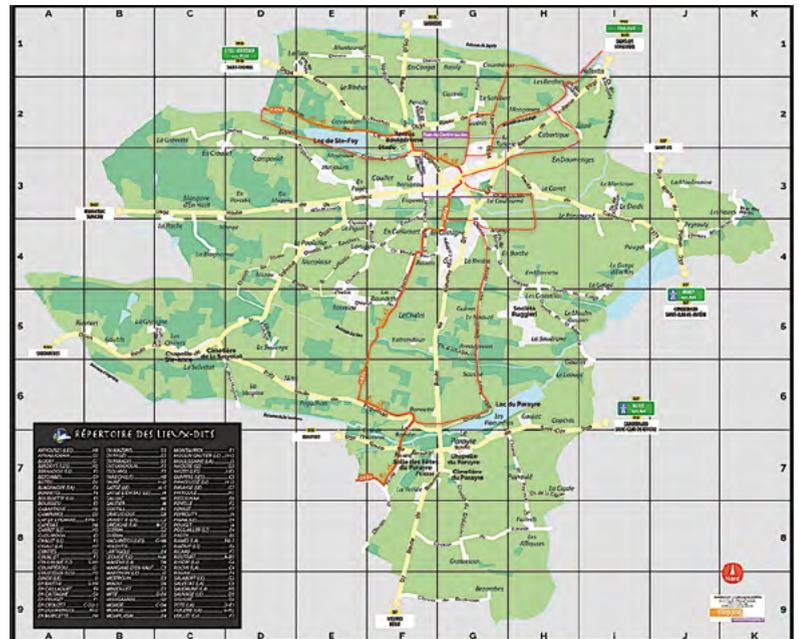
**Cabartigue** : emprunte le nouveau chemin piéton qui borde la RD632 dans le centre du village jusqu'au rond-point, traverse le parking de covoiturage, et trace sur l'arrière de la carrosserie, rejoint le chemin Montgarros, en traversant la route de Toulouse puis le ruisseau de la Galage (passerelle). Attention, passage non sécurisé.

**Le Couloumé** : depuis le chemin

du Couloumé, se poursuit en traversant la RD7e entre le groupement de maisons situées juste en face. Il permet de rejoindre la route de Cambernard et le magasin « Point Vert » sur la gauche et à droite, il se poursuit vers le lieu-dit « Monge » et le chemin de la Saudrune avec deux possibilités, soit rejoindre le GR86 vers En Castagné, soit continuer vers le lac du Parayre et prendre le chemin d'en Naouré.

**La boucle de la Saudrune** : démarre par une portion sur le chemin de la Saudrune et continue par le chemin d'en Naouré à l'ouest des établissements LACROIX jusqu'au lac du Parayre, puis remonte vers la Salvetat de Sainte-Foy pour rejoindre le GR86. Très jolie boucle de 9 km environ depuis le centre du village, avec un passage à gué ou par la passerelle au niveau du ruisseau des secs.

Tous ces chemins de randonnée sont tracés en rouge sur la cartographie, accessibles aux piétons, mais formellement interdits aux



véhicules motorisés sur les parties non carrossables afin d'éviter leur dégradation.

Retrouvez aussi les autres balades sur le site de Cœur de Garonne : <https://tourismecoeurdegaronne.com/nos-chemins-de-randonnees/>

Les deux boucles "tour du lac de Sainte-Foy" et "La Saudrune" sont aussi détaillées sur le livret de la biodiversité, agrémentées d'indications de faune et flore rencontrées sur les circuits. Ce livret, très pédagogique et très complet sur notre biodiversité communale, est disponible à l'accueil de la mairie.

## Les Sainte-Foy de France

# Une association d'envergure nationale et un relai local motivé



L'association « Sainte-Foy de France » a pour but de réunir toutes les communes portant le patronyme de Sainte-Foy réparties partout en France. Cette magnifique idée s'est concrétisée fin 1998 grâce à la motivation de quelques foyens, fidésiens ou santafériens demeurant tous dans leur commune de Sainte-Foy. L'association permet :

- d'accroître la notoriété de ces communes,
- d'aider au maintien des activités en milieu rural, et à la solidarité entre communes,
- d'accompagner les initiatives locales en concordance avec les objectifs de l'association,
- de favoriser la convivialité entre « cousins »,
- de promouvoir les échanges sociaux, économiques, touristiques, culturels et sportifs.

Annuellement, et à tour de rôle une des communes organise le

rassemblement des Sainte-Foy de France.

<https://www.sainte-foy-de-france.fr>

Les rencontres 2024 se tiendront en Vendée, les 23, 24 et 25 août. Le programme détaillé est joint à ce bulletin municipal, pour vous permettre de vous inscrire individuellement ou bien collectivement par le biais de l'association « locale » les Fidésiables en Savès. Après plus de 12 années sous la Présidence de Joël CAUBET, une nouvelle équipe a pris le relai, toujours entourée de bénévoles motivés.

Le nouveau bureau est composé de Bernard MUNICH (Président), Francis DARRIBERE (Vice-Président), Marie-José CIRIL (Trésorière), Sylvie COVRAND (Trésorière Adjointe), Axel COVRAND (Secrétaire) et Nicolas MERESSE (Secrétaire Adjoint).

Bravo à tous ceux qui se sont investis dans cette aventure et à

ceux qui prennent la relève.

Mail : [cbmunich@orange.fr](mailto:cbmunich@orange.fr)

Site : <http://fidesiadesensaves.jimdo.com>



La statue-reliquaire de Sainte-Foy, surtout appelée « La Majesté de Sainte-Foy », visible à Conques.



## Disparition

### Un grand merci « Guytou »

Ce trimestre a été marqué par la disparition de Guy BASSO. C'est très nombreux que nous nous sommes retrouvés dans la peine pour accompagner ses proches lors de ses obsèques. Nous n'oublierons jamais sa grande disponibilité pour les autres au travers, en particulier, de son implication au sein des associations de notre commune, la pétanque, le théâtre et surtout le rugby de Sainte-Foy-de-Peyrolières. Sa présence chaleureuse a accompagné de nombreux événements du village. Nous penserons toujours à lui lors de ces occasions.



## Biodiversité

# « Une hirondelle fait le printemps »

Que ce dicton reste vrai !

Les hirondelles arrivent fin mars début avril mais elles sont de moins en moins nombreuses à voltiger dans nos campagnes. Le vice-président du conseil territorial 31 de la Ligue Pour les Oiseaux (LPO) Monsieur Bruno LEY habite à Sainte-Foy et nous a apporté un éclairage sur la situation.

La population a diminué de 40% ces quarante dernières années. Plusieurs raisons à cela : la destruction de nids lors de la rénovation de murs ou l'isolation de toiture, la disparition des mares, car pour construire un nid, l'hirondelle assemble de petites bequées de boue et elle s'épuise si le trajet est long. Si des nids sont disponibles dès leur arrivée, un couple d'hirondelles peut faire deux à trois couvées par an.



Nous pouvons tous agir ! Si vous observez une nidification d'hirondelles, gardez-vous bien d'y toucher car c'est une espèce protégée (article L411-1 du Livre IV « Faune et Flore » du code de l'Environnement).

La commune a acheté des nids en « béton de bois » pour les installer sur les deux salles des fêtes

afin de pérenniser les colonies existantes. Nous espérons qu'ils résisteront mieux car nous avons constaté la destruction de nombreux nids à la salle du Parayré, par jeu et par méconnaissance certainement.

Pensez aux mouches et moustiques en moins cet été !



### Etat civil

Du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 29 février 2024

#### Naissances

LAVERGNE Camille  
OUAHRANI Eden  
OUAHRANI Eliott  
VIVES COLOMBI Elsa

#### Décès

ABADIE Marc  
BARON René  
CASTAING Claude  
CHARPENTIER Georges  
GARRIGUES André  
GILBERT Guy  
NAUDY René  
TOUIN Jean-Pierre

### Jobs d'été

de Cœur de Garonne :

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/offres-jobs-dete/>

## Charlène ALIBERT

# “A travers ton regard”, entreprise d'accompagnement à la périnatalité et parentalité

Infirmière puéricultrice depuis 2016, Charlène ALIBERT a exercé en maternité, néonatalogie et pédiatrie à Toulouse puis en tant que directrice de crèche. Son expérience en crèche lui a montré que les parents étaient très en demande de conseils et avaient besoin d'être écoutés et accompagnés à l'arrivée de leur bébé. C'est grâce à cette expérience, que Mme ALIBERT a décidé que sa place est auprès des jeunes parents et de leur bébé pour les accompagner au mieux. Après une formation à l'Ecole du Bien Naître à Paris, elle a créé « A travers ton regard », une entreprise d'accompagnement à la périnatalité et parentalité afin d'accompagner avec douceur, bienveillance et écoute et permettre d'offrir des moments de bien être au bébé.

Mme ALIBERT se déplace en Haute-Garonne, principalement dans le sud de Toulouse, Saint-Lys et ses alentours ainsi que



dans le Gers autour de l'Isle-Jourdain, directement à votre domicile.

Elle propose le Thérapeutique Bain Bébé, ayant été formée par sa créatrice Sonia Krief ainsi que des ateliers de massage bébé, de réflexologie bébé émotionnelle ainsi que des consultations sommeil.

#### Contact :

Tél : 07 69 33 20 40

Mail : [a.travers.ton.regard@gmail.com](mailto:a.travers.ton.regard@gmail.com)

Site : <https://charlenealibert.wix-site.com/a-travers-ton-regard>

## Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

### « Sainte-Foy ensemble »

Alors que des problématiques au niveau national sont relevés depuis des mois, nous avons localement travaillé et nous continuons à trouver des solutions concrètes pour y remédier.

Nous pouvons citer :

- Entre autres, et avec l'appui de l'intercommunalité, la solidarité de l'offre en termes de garde d'enfants sur notre commune : crèche, Assistantes Maternelles, Relais petite enfance.

- La qualité des moyens logistiques (bâtiments et équipements associés) mis à disposition par la commune pour l'enseignement primaire de l'éducation nationale grâce à la construction du complexe scolaire, qualité reconnue par les enseignants, parents d'élèves et enfants.

- L'offre de santé est maintenue et s'enrichit sur notre commune par l'installation de la nouvelle Maison de Santé. Le projet d'habitat inclusif donnera de nouvelles possibilités de logement pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Nous continuerons le développement de ces services majeurs dans notre vie quotidienne.

### « Au plus près des foyers »

Les règles d'urbanisme sont là pour éviter l'anarchie des constructions, elles sont claires mais peuvent laisser une marge d'interprétation dans des cas particuliers. Nos élus responsables de ces dossiers, eux, en font une application zélée. C'est ainsi qu'un de nos concitoyens s'est retrouvé à la gendarmerie pour environ deux heures d'interrogatoire, prise d'empreinte, photo, fiche anthropométrique comme un voleur. Motif : il a installé un mobil-home chez lui. Son crime ? Ne pas être suffisamment fortuné pour assumer à la fois un crédit pour la rénovation de sa maison (inhabitable pendant les travaux) et payer des artisans. Cela l'oblige à exécuter lui-même les travaux d'où un allongement de la durée du chantier. Cette famille n'a eu d'autre choix que de s'installer dans un mobil-home. Quel intérêt pour la majorité municipale de porter l'affaire auprès des autorités alors que cette installation ne nuit à personne ? Ne serait-il pas préférable de faire preuve d'humanité et de soutien ?

## Manifestations

# Le printemps et le début d'été annoncent de beaux moments



### Les 13 bougies du marché de plein vent

Le dimanche 21 avril, l'association les Fidésidiades en Savès s'associe aux élus et aux commerçants de la commune pour vous concocter un bel anniversaire sur le thème de la chance, chiffre 13 oblige !

De nombreuses animations pour les petits et les plus grands débiteront dès 10h avec notamment la présence d'un magicien, des jeux et autres surprises... De nouveaux commerçants seront présents ce matin-là.

Toute la matinée, une roue de la chance vous permettra... peut-être... de gagner un/des lot(s) offerts gracieusement par les commerçants du marché et du village, le CCAS et la mairie. Ticket chance à récupérer chez les commerçants le dimanche matin lors de vos achats.

Après quelques années de pause, le traditionnel repas du marché est de retour, toujours à base de produits du marché et de la boulangerie-pâtisserie. Si la météo le permet, il se déroulera sous chapiteau au niveau du château d'eau. Pensez à réserver (bon joint à ce bulletin) et réglez votre place auprès de l'association avant le 14 avril. Le jour J, merci de venir avec votre verre, votre assiette et vos couverts.



### La seconde course de caisses à savon

Après une première en 2023 des plus réussies, l'association les Z'amis en Balade prépare depuis plusieurs mois, leur second rendez-vous qui aura lieu le dimanche 19 mai. Toujours au même endroit, route de Saiguède en descendant vers le stade mais avec plus d'animation et de surprises. La matinée sera consacrée aux expositions et aux animations. Les courses de caisses à savon débiteront à 13h30. Des stands pour se restaurer et se désaltérer seront ouverts pendant toute la durée de l'évènement. Les organisateurs mettent tout en œuvre pour assurer votre sécurité mais vous demandent de bien vouloir respecter les consignes des bénévoles ce jour-là pour que la journée se passe dans les meilleures conditions.

### La fête de la musique

Plusieurs associations communales (Art'titudes, Une danse à la Foy et les Fidésidiades en Savès) ainsi que le food-truck « Les Secrets d'Elise », le restaurant de Nadia « la Bonne Recette » et le café le Sirocco, s'associent pour vous proposer un beau programme musical le vendredi 21 juin lors de la fête de la musique. Dès 18h dans le secteur de la Halle. 19h-21h spectacle des enfants d'Une danse à la Foy. 3 groupes se succéderont de 18h à 23h. Buvette assurée par les Fidésidiades en Savès.

Pour sa part, Nadia propose une soirée repas avec un groupe de reprise pop/rock/folk des années 70 à nos jours, tandis que le bar vous accueillera dans une ambiance musicale avec des tapas. Renseignements et réservation directement auprès de chaque organisateur.

Nous vous attendons nombreux pour ces différents moments festifs et bon enfant !

## Avril

**Samedi 6, Thé dansant**, les T'amaloùs, La Halle, 14h30

**Dimanche 7, Vide grenier**, les Fidésidiades en Savès, centre-bourg

**Samedi 20, Conférence**, « 900 ans d'histoire à Sainte-Foy-de-Peyrolières », AGORA, la Halle, 17h

**Dimanche 21, Anniversaire du marché de plein vent**, mairie et les Fidésidiades en Savès, 10h

**Samedi 27, Repair Café**, La Halle, 14h

## Mai

**Judi 9, Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945**, 11h (départ de la mairie)

**Samedi 18, Repair Café**, Fonsorbes, 14h

**Dimanche 19, Course des caisses à savon**, Les Z'amis en Balade, stade, 10h

**Mercredi 22, croisière sur le canal du midi**, les T'amaloùs, 8h

## Juin

**Dimanche 9, Elections européennes**, La Halle  
**Festival du Livre**, AGORA, complexe scolaire, 10h

**Vendredi 14, Kermesse des écoles**, AFPEL

**Du 14 au 16, Représentation théâtrale** des élèves d'Art'titudes, La Halle

**Samedi 15, Repair Café**, Saint-Lys, 14h

**Vendredi 21, Fête de la musique**

**Samedi 29, Repair Café**, La Halle, 14h

**Dimanche 30, Vide grenier**, les Fidésidiades en Savès, stade

## Juillet

**6 et 7, Festival Rock**, USSF Rugby, stade



Tous les dimanches  
**Marché de plein vent**  
de 8h à 12h30



## Fête locale

### Une année sans fête ?

Au travers du bulletin municipal n°63, les élus faisaient un appel à candidature pour reprendre l'organisation de la fête locale via un comité des fêtes. A ce jour, personne ne s'est présenté mettant à risque l'organisation de la fête locale 2024.

La commune offrira le traditionnel feu d'artifice au stade le vendredi soir ainsi que le vin d'honneur le dimanche après la messe et dépose de la gerbe au monument aux morts. Mais pour le reste de la fête... quid à ce jour ?

## La mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51  
Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolles.fr - **Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23**  
Horaires d'ouverture : **Lundi, mardi et vendredi** : 9h - 12h et 13h30 - 17h.  
**Mercredi** : 9h-12h. **Judi** : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h. **Samedi** : 9h - 12h (semaines impaires).  
[www.sainte-foy-de-peyrolles.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolles.fr)

## Sports

### Pétanque

Prochains concours à Sainte-Foy :

- Samedi 22 juin à partir de 9h pour un concours en tête à tête
- Dimanche 7 juillet à partir de 14h30 pour un concours en doublettes Challenge CAZALBON

### USSF Football

Prochains matchs à Sainte-Foy :

- Samedi 27 avril 20h : Sainte-Foy / Toulouse Football Sud
- Samedi 4 mai 20h : Sainte-Foy / Lauragais FC 2
- Samedi 1<sup>er</sup> juin 20h : Sainte-Foy / JAC Football